

Manager les organisations à risques (MS)

RS6324 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	344
Formacode(s)	42881, 42866, 42863, 42884
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/05/2023
Date d'échéance	31/05/2028

Certificateur(s)

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CONSULAIRE ESCP EUROPE · SIRET : 82464458700027

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTITUT POUR CULTURE SECURITE INDUSTRIE	44940921800020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise à outiller les managers en poste dans des entreprises dont l'activité recèle une forte probabilité d'occurrences de risque (industrie, construction, énergie...), afin de les mettre en capacité de dépasser un traitement purement normatif – quoique très exigeant – du risque par une approche conciliant enjeux sociétaux et performance industrielle. Ce type d'approche nécessite l'adoption d'une vision systémique intégrant les facteurs humains et organisationnels, vecteurs du développement d'une culture de la sécurité au sein de l'entreprise, constituant pour elle un actif et une valeur.

Le public auquel s'adresse la certification "Manager les organisations à risques" (MS) est principalement constitué de professionnels exerçant dans des entreprises pour lesquelles les questions de sécurité revêtent un enjeu majeur (ex : industries, construction, transport, énergie, santé). Ce public occupe en majorité des fonctions de management opérationnel : directeurs et/ou responsables d'unités de production, managers d'opérations à risques, dirigeants d'entreprises de taille intermédiaires et PME/PMI).

La certification s'adresse également à des cadres en activité exerçant dans le domaine de la gestion des risques (ex : consultant interne en facteurs humains, responsable ou référent HSE), mais également, dans le cadre d'une reconversion ou d'une évolution professionnelle, à des cadres qui ouvrent le champ de leurs compétences aux questions de sécurité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Préparer la réalisation d'un diagnostic de la culture de sécurité de l'entreprise/site basé sur les facteurs humains et organisationnels, afin d'établir un cahier des charges du diagnostic à opérer
- Analyser les résultats de l'enquête psycho-sociale de la culture de sécurité de l'entreprise/site, afin d'évaluer et de qualifier les points forts et les faiblesses de l'entreprise en matière de management de la sécurité
- Poser le diagnostic de la culture de sécurité de l'entreprise/site sur les différents champs explorés, afin de rendre compatibles la culture de la sécurité et la performance globale
- Elaborer une stratégie de management de la sécurité de l'entreprise/site selon une approche systémique et transversale, afin de tenir compte des risques identifiés dans les décisions opérationnelles de l'entreprise/site
- Structurer le plan de management de la sécurité de l'entreprise/site basé sur les facteurs humains et

organisationnels, afin de démontrer son réalisme et sa plus-value auprès de la direction en vue de sa validation

- Déployer le plan de management de la sécurité de l'entreprise/site, afin d'optimiser la prise en compte de culture de sécurité de l'entreprise/site dans sa gestion des risques
- Accompagner les collaborateurs internes impliqués dans la mise en œuvre du plan de management de la sécurité de l'entreprise/site, afin d'identifier rapidement les freins au déploiement et de formuler des solutions en agissant sur les variables humaines et organisationnelles
- Analyser les situations de travail avec les salariés concernés et leurs managers, afin de repérer les situations et pratiques porteuses de risques et de prendre collectivement des décisions permettant d'en gérer les effets de manière proactive
- Gérer le cycle de vie du plan de management de la sécurité de l'entreprise/site, afin d'impliquer de manière collaborative tous les acteurs de la sécurité et de décider, le cas échéant, des mesures à mettre en œuvre dans le cas d'un accident ou d'un succès opérationnel
- Favoriser le changement au long terme de la culture de sécurité de l'entreprise/site, en intégrant la sécurité dans l'ensemble des tâches et missions de chacun (direction, services support, opérateurs), par la prise en compte permanente des risques dans les décisions
- Conseiller la direction de l'entreprise/site sur les questions de sécurité et de gestion des risques, afin de piloter objectivement la stratégie initialement définie

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'accès à l'activité professionnelle ne fait pas l'objet d'une réglementation particulière et ne nécessite pas la détention d'un titre ou d'une qualité, ni d'une habilitation spécifique. Néanmoins, l'exercice de l'activité professionnelle suppose la connaissance des normes réglementaires et légales en matière de sécurité, lesquelles sont réputées maîtrisées par les candidats (en évolution ou en reconversion) du fait de leur expérience en milieu industriel.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Conditions générales d'accès : sont recevables les candidatures de participants titulaires d'un des diplômes suivants :

- Diplôme d'ingénieur habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur (liste CTI)
- Diplôme d'une école de management habilitée à délivrer le grade national de Master (liste CEFDG)
- Diplôme de 3ème cycle habilité par les autorités universitaires (DEA, DESS, Master...) ou diplôme professionnel de niveau BAC + 5
- Diplôme de M1 ou équivalent, pour des auditeurs justifiant d'au moins trois années d'expérience professionnelle.
- Titre inscrit au RNCP niveau 7 (ancienne nomenclature niveau I)
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus

Pour des diplômes anciens, qui ne sont plus actuellement délivrés, on se rapprochera de ceux qui s'y sont éventuellement substitués.

Conditions d'accès dérogatoires :

a) Dans la limite de 40 % maximum de l'effectif de la promotion suivant la formation Mastère Spécialisé concernée, sont recevables, après une procédure de Validation des acquis personnels et professionnels (VAPP), les candidatures de personnes justifiant a minima de 5 années d'expérience professionnelle (hors stage, césure, cursus initial en alternance).

b) Par dérogation pour 30 % maximum du nombre d'étudiants suivant la formation Mastère Spécialisé concernée, sont recevables les candidatures d'étudiants titulaires d'un des diplômes suivants :

Niveau M1 validé ou équivalent sans expérience professionnelle

Diplôme de L3 justifiant d'une expérience adaptée de 3 ans minimum

Le pourcentage total des dérogations prévues au a) et au b) ci-dessus ne doit pas excéder 40%.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est composé de 5 membres dont 3 professionnels qualifiés, extérieurs à l'entité certificatrice, tous spécialiste des questions de management des risques

Base légale

Date de décision	31/05/2023
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/05/2028
Date de dernière délivrance possible	30/11/2028

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	18	—	—	—
2021	18	—	—	—
2020	12	—	—	—
2019	14	—	—	—
2018	17	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS3499

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://escp.eu/programmes/executive-masters>
<https://www.safety-in-practice.org/formations>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6324/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	27 000 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	40 %
Période	03/2024 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	121 800 €
Coût moyen par dossier	24 360 €
Durée moyenne	356 h
Période	02/2024 – 12/2025
Entreprise	82 %
France compétences	18 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.